

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 349

17 février 2009

### SOMMAIRE

<b>AIG/Lincoln Lakeview S. à r.l.</b> .....	<b>16708</b>	<b>Knauf Center Pommerlach S.A.</b> .....	<b>16727</b>
<b>Aktioun-ABC fir Bildung a Gesondheet am Tiers-Monde Asbl-ONG</b> .....	<b>16750</b>	<b>LAIF Luxembourg Holding S.à r.l.</b> .....	<b>16706</b>
<b>Aktioun-ABC fir Bildung a Gesondheet an Afrika, Asbl-ONG</b> .....	<b>16750</b>	<b>Lear East European Operations</b> .....	<b>16714</b>
<b>Alia S.A.</b> .....	<b>16714</b>	<b>Lear North European Operations GmbH</b> .....	<b>16719</b>
<b>Babcock Luxembourg Finance S.à r.l.</b> ....	<b>16713</b>	<b>Lid Lift Industrial Development S.A.</b> .....	<b>16716</b>
<b>Babcock Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>16740</b>	<b>Little Fashion Club S. à r.l.</b> .....	<b>16747</b>
<b>Bruskort International S.à.r.l.</b> .....	<b>16707</b>	<b>Liu-Lux S.à.r.l.</b> .....	<b>16716</b>
<b>B.T. Gen S.A.</b> .....	<b>16752</b>	<b>Lux Venture Finance S.A.</b> .....	<b>16715</b>
<b>CDiS Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>16751</b>	<b>MAS Luxembourg Holding S.à r.l.</b> .....	<b>16719</b>
<b>Continental Barley Holding S.A.</b> .....	<b>16717</b>	<b>Meck Lock System S.A.</b> .....	<b>16750</b>
<b>Damco Solutions S.à r.l.</b> .....	<b>16706</b>	<b>North South Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>16742</b>
<b>D. Brown &amp; Sons</b> .....	<b>16706</b>	<b>Papillon Bleu S.A.</b> .....	<b>16709</b>
<b>Dewey S.à r.l.</b> .....	<b>16730</b>	<b>Pétrusse Participations S.A.</b> .....	<b>16718</b>
<b>Die Kranspezialisten S.A.</b> .....	<b>16711</b>	<b>Platinum I Sicav</b> .....	<b>16747</b>
<b>Elba Lux S.à r.l.</b> .....	<b>16712</b>	<b>RCP 1 (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>16710</b>
<b>EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.l.</b> .....	<b>16712</b>	<b>Realtico International Sàrl</b> .....	<b>16751</b>
<b>Eureal Luxembourg S.A.</b> .....	<b>16708</b>	<b>Relco Group Holding S.A.</b> .....	<b>16711</b>
<b>Euro Integrating Systems S.à r.l.</b> .....	<b>16744</b>	<b>Rifi Holding S.A.</b> .....	<b>16718</b>
<b>Financière Tag S.A.</b> .....	<b>16707</b>	<b>Sonafi S.A.</b> .....	<b>16752</b>
<b>Galante S.à r.l.</b> .....	<b>16745</b>	<b>Stam Re III</b> .....	<b>16738</b>
<b>Gierre Participations Mobilières S.A.</b> ....	<b>16709</b>	<b>Tag Domaines &amp; Négoce S.A.</b> .....	<b>16709</b>
<b>Granimar Holding A.G.</b> .....	<b>16717</b>	<b>TAG Group (Holdings) S.A.</b> .....	<b>16710</b>
<b>Holbourg Holding S.A.</b> .....	<b>16707</b>	<b>TAG I.D. S.A.</b> .....	<b>16711</b>
<b>Honeywell Luxembourg Holding S.à r.l.</b> .....	<b>16708</b>	<b>Tury Global Derivatives Sicav</b> .....	<b>16715</b>
<b>Immobaux S.A.</b> .....	<b>16728</b>	<b>UAFC S.A.</b> .....	<b>16713</b>
<b>ING PFCEE Soparfi A S.à r.l.</b> .....	<b>16740</b>	<b>Vector Conseil S.A.</b> .....	<b>16740</b>
<b>IT-Investment Northern Europe Holding S.A. SPF</b> .....	<b>16711</b>	<b>World Domination Corporation S.A.</b> ....	<b>16712</b>

**LAIF Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.584.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 9 décembre 2008 que Mme Rosa VILLA-LOBOS a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 30 novembre 2008 et que M. Harald CHARBON, né le 11 juillet 1969 à Verviers, Belgique et ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg a été nommé en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée et avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008.

A compter du 1<sup>er</sup> décembre, le conseil de gérance de la Société est donc composé de:

- Harald CHARBON, gérant,
- Michel E. RAFFOUL, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

*pour LAIF LUXEMBOURG HOLDING SÀRL*

SGG S.A.

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2009015326/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07758. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090014687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**D. Brown & Sons, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 69.486.

—  
EXTRAIT

Le commissaire a démissionné de son mandat à effet au 31 décembre 2008

- VERICOM SA ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2009015184/1185/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05881. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090014789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Damco Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2348 Luxembourg, 29, rue de Prague.

R.C.S. Luxembourg B 141.276.

—  
EXTRAIT

Le Conseil de Gérance, réuni par voies circulaires au mois de novembre 2008, a pris à l'unanimité la décision de transférer le siège social du 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg au 29, rue de Prague, L-2348 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2009015104/693/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05664. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090014572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Bruskort International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 103.345.

—  
*Extrait de la décision prise par l'associée unique en date du 17 décembre 2008*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour BRUSKORT INTERNATIONAL S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009015388/9859/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07934. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Financière Tag S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 79.067.

—  
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 24 juin 2008:

1) Les Administrateurs suivants ont été réélus jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008:

Monsieur Mansour OJJEH, Président;

Monsieur Abdulaziz OJJEH;

Monsieur Jacques ROSSET;

Monsieur Daniel VITOUX.

2) A été réélue aux fonctions de Réviseur d'Entreprise pour la même période, la société:

Deloitte SA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015346/799/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08506. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Holbourg Holding S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 105.781.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 27 novembre 2008 au siège social.*

Il a été décidé

de nommer Madame Véronique Wauthier, Avocat à la Cour, née le 11 mars 1965 à Arlon, demeurant professionnellement au 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009015395/322/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07239. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Eureal Luxembourg S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 46.381.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 23 octobre 1995*

Démission du mandat du commissaire

FIDUCIAIRE NATIONALE

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009015178/1185/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06721. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090014778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Honeywell Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 116.139.

—  
EXTRAIT

Il a été décidé lors de la réunion des Associés, tenue en date du 9 octobre 2008, que:

1- La démission de Monsieur Craig MONDSCHNEIN, aux fonctions de gérant de catégorie A, a été acceptée, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2008;

2- A été nommée aux fonctions de gérant de catégorie A, Madame Susan PUENTE-DUANY, née le 8 mars 1967 à Livingston, NJ, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 101, Columbia Road à Morristown, NJ 07962, Etats-Unis d'Amérique, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2008. Son mandat sera d'une durée illimitée.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015348/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08510. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090014777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**AIG/Lincoln Lakeview S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 118.949.

—  
EXTRAIT

L'Associé de la Société a vu sa dénomination modifiée comme suit:

Fabian Romania Limited

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALG/Lincoln Lakeview S.à.r.l.  
Christophe Gammal  
Gérant

Référence de publication: 2009015305/6762/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07613. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Papillon Bleu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 41, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 131.809.

Par la présente, je suis au regret de vous informer que j'entends démissionner avec effet au 15 novembre 2008 de mon mandat d'administrateur de la société Papillon Bleu S.A., établie et ayant son siège social à L-4050 Esch-sur-Alzette, 41 rue du Canal, constituée par-devant le notaire Aloyse BIEL de résidence à Esch-sur-alzette le 19 septembre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.809.

Audun-le-Tiche, le 15 novembre 2008.

Mme Pollastro Laurence.

Référence de publication: 2009015352/9873/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09468. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Tag Domaines & Négoce S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.589.

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 24 juin 2008:

1) Les Administrateurs suivants ont été réélus jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008:

Monsieur Mansour OJJEH, Président et Administrateur-délégué;

Monsieur Jacques ROSSET;

Monsieur Daniel VITOUX.

2) A été réélue aux fonctions de Réviseur d'Entreprise pour la même période, la société:

Deloitte SA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015342/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08508. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Gierre Participations Mobilières S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 84.841.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statuaire tenue le 19 mai 2008*

- La cooptation de Monsieur Emilio BINDA, employé privé, demeurant à Via Pretorio 13, CH-6900 LUGANO, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Massimo PELLI, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statuaire de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 mai 2008.

Certifié sincère et conforme

GIERRE PARTICIPATION MOBILIERE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009015354/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08814. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**RCP 1 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 120.129.

*Extrait de l'Assemblée Générale de l'associée unique tenue le 15 décembre 2008*

L'associé unique a décidé de nommer avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2008 et pour une durée indéterminée Monsieur Alan DUNDON, né le 18 avril 1966 à Dublin, Irlande, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que Gérant B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour RCP 1 (LUX) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009015357/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08583. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**TAG Group (Holdings) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 14.880.

EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 24 juin 2008:

1) Les Administrateurs suivants ont été réélus jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008:

Monsieur Mansour OJJEH, Président et Administrateur-délégué;

Monsieur Jacques ROSSET;

Monsieur Abdulaziz OJJEH.

2) A été réélue aux fonctions de Réviseur d'Entreprise pour la même période, la société:

Deloitte SA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015347/799/22.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08504. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Relco Group Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 57.837.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 décembre 2008, acte n°732 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Notaire Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320, L-2013 Luxembourg

Référence de publication: 2009015380/208/13.

(090014235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**IT-Investment Northern Europe Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 72.972.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009015381/5770/13.

(090014361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Die Kranspezialisten S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 7A, Am Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 72.000.

*Auszug aus der Ordentlichen Generalversammlung vom 15.05.2005*

Der Verwaltungsrat setzt sich in Zukunft folgendermassen zusammen:

- Herr Bernd Horn, Verwaltungsratsvorsitzender und Delegierter des Verwaltungsrates, wohnhaft in D-67346 SPEYER, 23, Sanddornweg
  - Herr Martin Voth, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in D-67346 SPEYER, 7, Franz-Kirrmeierstrasse
  - Herr Michael Lindemann, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in L-9177 FEULEN, 22, rue de Bastogne
- Die Dauer der jeweiligen Mandate: bis zur nächsten Generalversammlung im Jahre 2010.

Für den Verwaltungsrat

Bernd Horn

Delegierter des Verwaltungsrates

Référence de publication: 2009015519/1113/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08999. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**TAG I.D. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 84.494.

EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 24 juin 2008:

1) Les Administrateurs suivants ont été réélus jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008:

Monsieur Mansour OJJEH, Président -;

Monsieur Jacques ROSSET;

Monsieur Daniel VITOUX.

2) A été réélue aux fonctions de Réviseur d'Entreprise pour la même période, la société:  
Deloitte SA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015344/799/22.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08507. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**World Domination Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 84.678.

Le Bilan rectificatif 2006 (rectificatif du dépôt du bilan 2006 déposé le 11/12/2008, no L080182189.05) a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009015484/680/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07303. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Elba Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 840.925,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 129.144.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009015492/242/13.

(090014610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**EnPro Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 47.224,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 143.242.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 11 décembre 2008 que la démission de M. Karl-Heinz Geiger, de son poste de gérant de catégorie C de la Société, est acceptée avec effet au 8 décembre 2008.

Le conseil de gérance de la Société est donc dorénavant composé des gérants suivants:

*Gérants de catégorie A:*

- M. John Mayo, conseiller adjoint, né le 1<sup>er</sup> décembre 1960, à Morristown, New Jersey (USA) et demeurant à 5605 Carnegie Blvd, Charlotte, 28209 Caroline du Nord (USA),

- Mme Kim Proudman, gestionnaire de trésorerie, née le 21 janvier 1959 à McKessport Pennsylvanie (USA) et demeurant à 5605 Carnegie Blvd, Charlotte, 28209 Caroline du Nord (USA),

*Gérants de catégorie B:*

- Mme Jeni Fitch, gérante de sociétés, née le 2 juillet 1981, à Crewe (Royaume Uni) et demeurant au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,



- Mr Franklin Louis Weldema, avocat, né le 27 janvier 1960, à São Paulo (Brésil), et demeurant au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Charlotte, le 5 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Kim Proudman

Gérant

Référence de publication: 2009015335/556/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Babcock Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 121.800.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.639.

*Extract of the resolution taken by the Board of Managers on December 9<sup>th</sup>, 2008*

1. The registered office is transferred with effect on January 1<sup>st</sup>, 2009 from 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg to 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Certified true copy, on December 9<sup>th</sup>, 2008.

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

*Extrait de la résolution prise par le Conseil de Gérance en date du 9 décembre 2008*

1. Le siège social de la société est transféré avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme, le 9 décembre 2008.

BABCOCK LUXEMBOURG FINANCE S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signature / Signature

B Manager / A Manager

Référence de publication: 2009015166/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03514. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**UAFC S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 8.000.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.313.

*Publication complémentaire se rapportant sur la nomination des membres du Conseil de Surveillance tel qu'il est indiqué dans les statuts de la Société, publiés en date du 15 avril 2005 sous le numéro 339*

Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 22 décembre 2004, date à laquelle la Société a été constituée, les actionnaires de la Société ont décidé de nommer pour une période de 6 ans, les personnes suivantes en tant que membres du Conseil de Surveillance:

- Monsieur Terance McKay, banquier, né le 23 octobre 1961 à New Jersey aux Etats-Unis, résidant à Highland Avenue, Chatham, NJ 07928, Etats-Unis.

- Monsieur Steven Lim, banquier, né le 5 décembre 1954 à Guangzhou, en Chine résidant à 39, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Il résulte d'une assemblée des actionnaires de la Société en date du 10 août 2005 que Monsieur Terence McKay a démissionné de son poste de membre du Conseil de Surveillance avec effet au 10 août 2005 et qu'en remplacement a été nommé Monsieur Arnold Schraa, né le 14 octobre 1970 à Amstelveen au Pays-Bas, résidant à 468 Riverside Drive New York aux Etats-Unis d'Amérique, pour une durée de six ans.

En conséquence, depuis le 10 août 2005 les membres du Conseil de Surveillance sont:

- Monsieur Steven Lim, banquier, né le 5 décembre 1954 à Guangzhou, en Chine résidant à 39, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

- Monsieur Arnold Schraa, né le 14 octobre 1970 à Amstelveen aux Pays-Bas, résidant à 468 Riverside Drive New York aux Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2009015236/6762/32.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07323. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Lear East European Operations, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.499.200,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 100.647.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 30 novembre 2008 que Mme Rosa VIL-LALOBOS a démissionné de son mandat de gérant B de la Société avec effet au 30 novembre 2008 et que M. Luca GALLINELLI né le 6 mai 1964 à Florence, Italie et ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg a été nommé en qualité de gérant B de la Société pour une durée illimitée et avec effet au 30 novembre 2008.

A compter du 30 novembre, le conseil de gérance de la Société est donc composé de:

- Paul Roger JEFFERSON, gérant A,
- Robert HOOPER, gérant A,
- Luca GALLINELLA gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

*Pour LEAR EAST EUROPEAN OPERATIONS*

SGG S.A.

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2009015315/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07754. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Alia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.219.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 8 décembre 2008*

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle de deux Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

\* Madame Antonella GRAZIANO, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Salim BOUREKBA, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification du siège social d'un Administrateur personne morale suivant de la Société comme suit:

\* MADAS S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE, Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll à LUXEMBOURG (L-1882).

Certifié sincère et conforme

ALIA S.A.

S. BOUREKBA / A. GRAZIANO

*Administrateur / Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009015125/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

### **Lux Venture Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 32.720.

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Christian FRANCOIS, Administrateur. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification des adresses professionnelles des Administrateurs comme suit:

\* Monsieur Christian FRANCOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à L-2086 Luxembourg;

\* Monsieur Maamar DOUAIDIA, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à L-2086 Luxembourg;

\* Madame Noëlle PICCIONE, employée privée, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, Rue Guillaume Kroll Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Certifié sincère et conforme

LUX VENTURE FINANCE S.A.

Ch. FRANCOIS / N. PICCIONE

*Administrateur et Président du Conseil d'Administration / Administrateur*

Référence de publication: 2009015508/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07802. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

### **Tury Global Derivatives Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 69.863.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft*

Die Ordentliche Generalversammlung vom 13. Januar 2009 der Tury Global Derivatives Sicav hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

TOP 4 Zur Wahl als Verwaltungsräte stellen sich

Herr Christian Tury (Vorsitzender)

Herr Matthias Schirpke (stellv. Vorsitzender)

Herr Richard Mohr (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 PricewaterhouseCoopers S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Luxemburg, 13. Januar 2009.

DZ BANK International S.A.

Für Tury Global Derivatives Sicav

V. Augsdörfer / U. Juchem

Référence de publication: 2009015197/1460/26.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07168. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Liu-Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 1, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 117.734.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte d'Assemblée Générale Extraordinaire, reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 30 décembre 2008, enregistré à Diekirch le 2 janvier 2009, DIE/2009/101,

de la société à responsabilité limitée «LIU-LUX s.à r.l., avec siège social à L-9099 Ingeldorf, 1, rue du Cimetière, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 117.734,

constituée suivant acte reçu par Maître Pierre PROBST, alors notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 4 juillet 2006,

la situation suivante:

1. Monsieur Xin-Nian LIU, commerçant, né le 3 décembre 1961 à Shanghai (Chine), demeurant à L-9099 Ingeldorf, 1, rue du Cimetière, possède .....	24 parts
2. Madame Qi LIU, serveuse, née le 21 février 1965 à Shanghai (Chine), épouse de Monsieur Xin Nian LIU, demeurant à L-9099 Ingeldorf, 1, rue du Cimetière, possède .....	76 parts
Total: .....	100 parts

3. L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat Monsieur Xin-Nian LIU, commerçant, né le 3 décembre 1961 à Shanghai (Chine), demeurant à L-9099 Ingeldorf, 1, rue du Cimetière, gérant unique de la société avec pouvoir d'engager la société avec sa seule signature.

4. Le mandat de gérante de Madame Li Min LIU, serveuse, née le 27 janvier 1958, épouse de Monsieur Kin Ping HO, demeurant à L-9170 Mertzgig, 17, rue Général George Patton, cesse avec effet immédiat.

Ettelbruck, le 26 janvier 2009.

Pour copie conforme

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2009015150/4917/29.

(090014624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Lid Lift Industrial Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 66.700.

—  
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 16 janvier 2008 que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur François WINANDY, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

- Madame Mireille GEHLEN, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

- Monsieur René SCHMITTER, Licencié en Sciences Commerciales, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux comptes pour la même période:

- Monsieur Rodolphe GERBES, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015309/802/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08246. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Granimar Holding A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 8.153.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 26 novembre 2008*

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

\* Madame Corinne BITTERLICH, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Jean Robert BARTOLINI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur François LANNERS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à LUXEMBOURG (L-1882).

Certifié sincère et conforme

GRANIMAR HOLDING S.A.

F. LANNERS / C. BITTERLICH

Administrateur / Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009015120/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08020. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Continental Barley Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 18.440.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 26 novembre 2008*

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

\* Monsieur Thierry SIMONIN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Harald CHARBON, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur François LANNERS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à LUXEMBOURG (L-1882).

Certifié sincère et conforme  
CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A.  
H. CHARBON / Th. SIMONIN

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009015127/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08014. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Rifi Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 112.195.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 17 décembre 2008*

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Cinquième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Sven MERKEL, résidant professionnellement au 18, avenue Louis-Casaï, GE-1209 Genève, au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

Septième résolution

L'Assemblée nomme EWA REVISION S.A., ayant son siège social au 45, avenue J.F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck, au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009015095/6341/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08569. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Pétrusse Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 54.256.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 juin 2008*

- Les mandats d'Administrateurs des sociétés DMC SARL et LOUV SARL ne sont pas reconduits étant donné que les sociétés ne souhaitent pas se représenter aux suffrages.

- Monsieur Michel LENOIR, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Stéphanie COLLEAUX, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

- Le mandat d'Administrateur de Madame Nicole THIRION, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 LUXEMBOURG est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 20 juin 2008.

Certifié sincère et conforme  
PETRUSSE PARTICIPATIONS S.A.

S. COLLEAUX / N. THIRION

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009015353/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03517. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090014929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Lear North European Operations GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 17.400.000,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 133.583.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 30 novembre 2008 que Mme Rosa VIL-LALOBOS a démissionné de son mandat de gérant B de la Société avec effet au 30 novembre 2008 et que M. Luca GALLINELLI né le 6 mai 1964 à Florence, Italie et ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg a été nommé en qualité de gérant B de la Société pour une durée illimitée et avec effet au 30 novembre 2008.

A compter du 30 novembre 2008, le conseil de gérance de la Société est donc composé de:

- Robert HOOPER, gérant A,
- Luca GALLINELLI, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

*pour LEAR NORTH EUROPEAN OPERATIONS GMBH*

SGG S.A.

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2009015333/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07723. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090014698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**MAS Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 144.297.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-third December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Pallister Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under number 325948,

represented by Mrs. Irina Ferreira, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on nineteenth December 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "MAS Luxembourg Holding S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.



**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

**III. Management - Representation****Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### **IV. General meetings of shareholders**

##### **Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

##### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. The general meeting of members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2009.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, Pallister Holdings Limited, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro (EUR 1,900).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Victoria Management Services S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg and registered under number B 47.765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre deux mille huit.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Pallister Holdings Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 325948,

Ici représentée par Madame Irina Ferreira, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée au Luxembourg, le dix-neuf décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **I - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "MAS Luxembourg Holding S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant, ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

#### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures

des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, Pallister Holdings Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

### *Coûts*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros (EUR 1.900).

### *Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:  
Victoria Management Services S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 47.765.
2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. FERREIRA - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. LAC/2008/52924. Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (EUR 62,50).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le vingt janvier de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009014870/242/408.

(090014603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Knauf Center Pommerlach S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, 6, route d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 98.486.

In the year two thousand nine, on the second day of January.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Delhaize Luxembourg S.A., a société anonyme having its registered office at L-8287 Kehlen 6, Route d'Olm, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B97993,

here represented by Mr. Sigurdur Gudmannsson, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Brussels, on 2 January 2009, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of Knauf Center Pommerlach S.A., a Luxembourg société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, route de Bastogne, L-9638 Pommerloch, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 98.486 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of division of the company Knauf Center S.A., which draft, done under private seal, dated 14 February 2003 was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 291 on 19 March 2003 and the final division pursuant to a notarial deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Rambrouch on 17 October 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 262 on 5 March 2004. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Rambrouch dated 1<sup>st</sup> December 2004, published in the memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 322 on 12 April 2005.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to transfer, with immediate effect, the registered office of the Company from L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne to 6, route d'Olm, L-8287 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

" **Art. 4.** La société a son siège social dans la Commune de Kehlen.

Il peut être transféré dans tout endroit de la commune par une décision du conseil d'administration."

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the appearing person signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le deux janvier.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Delhaize Luxembourg S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-8287 Kehlen 6, route d'Olm, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.993,

ici représentée par M. Sigurdur Gudmannsson, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 2 janvier 2009. La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul actionnaire de la société Knauf Center Pommerlach S.A. ayant son siège social à 19, route de Bastogne, L-9638 Pommerloch, immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 98.486 (la "Société"), constituée suivant acte de scission de la société KNAUF CENTER S.A. dont le projet sous seing privé daté du 14 février 2003 a été publié au Mémorial C numéro 291 du 19 mars 2003 et la scission définitive suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 17 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 262 du 5 mars 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par le Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2004 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C du 12 avril 2005 numéro 322.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'actionnaire unique décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société de 19, route de Bastogne, L-9638 Pommerloch à 6, route d'Olm, L-8287 Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'actionnaire unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a son siège social dans la Commune de Kehlen.

Il peut être transféré dans tout endroit de la commune par une décision du conseil d'administration."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Gudmannsson et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 9 janvier 2009. LAC/2009/954. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009014875/5770/80.

(090014467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

### **Immobaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 51.476.

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),



s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire ("Assemblée") des actionnaires de "IMMOBAUX S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 19 juin 1995, publié au Mémorial C numéro 460 du 16 septembre 1995, page 22058, (ci-après: "la Société").

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 51 476.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue sous seing privé à la date du 28 décembre 2001 et dont un extrait fut publié au Mémorial, le 25 avril 2002, sous le numéro 645 et page 30948, il fut décidé de convertir la monnaie d'expression du capital du francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR).

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marylène KRIEGER, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylviane SZUMILAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS et SOIXANTE-NEUF CENTS (30'986,69 EUR) représenté par mille (1'000) actions sans désignation de valeur nominale, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société "IMMOBAUX S.A." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société "DEALISLE LTD", une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. DE WAELE, M. KRIEGER, S. SZUMILAS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 janvier 2009. Relation: EAC/2009/201. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009015612/239/70.

(090015599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

### **Dewey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.332.

### STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fifth day of January.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Mr. Gisli Thor Reynisson, born on 21 June 1965 in Reykjavik (Iceland), bearer of passport number O6101109, issued by the Icelandic competent authority on 6 September 2006, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Reykjavik, on 12 December 2008;

2) Mr. Jon Thor Hjaltason, born on 16 May 1950 in Reykjavik (Iceland), bearer of passport number A1090785, issued by the Icelandic competent authority on 20 March 2002, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, previously named, by virtue of a proxy, given in Riga, on 12 December 2008;

3) Mr. Bjarni Gunnarsson, born on 30 August 1954 in Hafnarfjörður (Iceland), bearer of passport number A2092973, issued by the Icelandic competent authority on 21 May 2008, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, previously named,, by virtue of a proxy, given in Riga, on 12 December 2008;

4) Mr. Daumants Vitols, born on 21 October 1963 in Riga (Latvia), bearer of passport number LL0626267, issued by the Riga 4<sup>th</sup> Passport Department on 15 April 2004, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, previously named, by virtue of a proxy, given in Riga, on 12 December 2008.

The said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they declare organised and the articles of incorporation of which shall be as follows:

#### **A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established by the current owners of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

**Art. 2.** The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of "Dewey S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

## B. Share capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognise only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, liquidation or dissolution, the shares of the deceased, liquidated or dissolved shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy, liquidation, dissolution or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

## C. Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, also if there is more than one, by the individual signature of any manager. The Company may have different classes of managers. In such case only, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one manager of each class.

**Art. 12.** In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, but in his absence,

the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 15.** The manager(s) do(es) not assume, by reason of his (their) position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 16.** The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 17.** Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 18.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 19.** In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 20.** The Company's year commences on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December.

**Art. 21.** Each year on the 31<sup>st</sup> December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 24.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### *Subscription and Payment*

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

- 1) Mr. Gisli Thor Reynisson, aforementioned,  
paid six thousand six hundred sixty three euro (EUR 6,663.-) in subscription for six thousand six hundred sixty three (6,663) shares;
- 2) Mr. Jon Thor Hjaltason, aforementioned,  
paid two thousand two hundred twenty four euro (EUR 2,224.-) in subscription for two thousand two hundred twenty four (2,224) shares;
- 3) Mr. Bjarni Gunnarsson, aforementioned,  
paid two hundred twenty four euro (EUR 2,224.-) in subscription for two thousand two hundred twenty four (2,224) shares; and
- 4) Mr. Daumants Vitols, aforementioned,  
paid one thousand three hundred eighty nine euro (EUR 1,389.-) in subscription for one thousand three hundred eighty nine (1,389) shares.

Total: twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) paid for twelve thousand five hundred (12,500) shares.

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2009.

#### *General meeting of shareholders*

The incorporating shareholders, representing the Company's entire share capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to a general meeting of shareholders. Having first verified that it was regularly constituted, the general meeting of shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch L-2086 Luxembourg;
2. The following person(s) are appointed manager of the Company with immediate effect and for an indefinite period:
  - Mr. Daumants Vitols, Financial and investment manager, born on 21 October 1963 in Riga (Latvia), residing in 162 Brivibas Street, aptm. 75, LV 1012, Riga (Latvia);
  - Mr. Gunnar Leo Gunnarsson, Financial and investment manager, born on 25 January 1966, in Reykjavik (Iceland), residing in 5 Hoffgerdi, 200, Kopavogur (Iceland).

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

This document having been read to the person appearing, known to the notary by last name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary this deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le cinq janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem de Luxembourg,

ont comparu:

1) Monsieur Gisli Thor Reynisson, né le 21 juin 1965 à Reykjavik (Islande), porteur du passeport no. O6101109, émis par l'autorité compétente d'Islande le 6 septembre 2006, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Reykjavik, le 12 décembre 2008;

2) Monsieur Jon Thor Hjaltason, né le 16 mai 1950 à Reykjavik (Islande), porteur du passeport no. A1090785, émis par l'autorité compétente d'Islande le 20 mars 2002, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Riga, le 12 décembre 2008;

3) Monsieur Bjarni Gunnarsson, né le 30 août 1954 à Hafnarfjordur (Islande), porteur du passeport no. A2092973, émis par l'autorité compétente d'Islande le 21 mai 2008, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Riga, le 12 décembre 2008;

4) Monsieur Daumants Vitols, né le 21 octobre 1963 à Riga (Lettonie), porteur du passeport no. LL0626267, émis par le 4ème Département de Passeport de Riga le 15 avril 2004, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Riga, le 12 décembre 2008.

Les procurations signées ne varientur par la comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de "Dewey S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

## B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès, liquidation ou dissolution d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite, la déconfiture, la liquidation ou la dissolution de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

## C. Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, même lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle de n'importe quel gérant. La Société peut nommer différentes catégories de gérants. Dans ce cas seulement, la Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de chaque classe.

**Art. 12.** Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 13.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 14.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 15.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 16.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 18.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 19.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 20.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 21.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.



**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et Libération*

Toutes les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- 1) Monsieur Gisli Thor Reynisson, susnommé,  
a payé six mille six cent soixante-trois euros (EUR 6.663.-) pour une souscription à six mille six cent soixante-trois (6.663) parts sociales; et
  - 2) Monsieur Jon Thor Hjaltson, susnommé,  
a payé deux mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 2.224.-) pour une souscription à deux mille deux cent vingt-quatre (2.224) parts sociales; et
  - 3) Monsieur Bjarni Gunnarsson, susnommé,  
a payé deux mille deux cent vingt-quatre euros (EUR 2.224.-) pour une souscription à deux mille deux cent vingt-quatre (2.224) parts sociales; et
  - 4) Monsieur Daumants Vitols, susnommé,  
a payé mille trois cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 1.389.-) pour une souscription à mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) parts sociales.
- Total: douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) payés pour douze mille cinq cents (12.500) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

#### *Assemblée générale des associés*

Les associés constituant, représentant l'intégralité du capital social de la Société et considérant avoir été dûment convoqués, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale des associés. Après avoir vérifié que l'assemblée est valablement constituée, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des associés:

1. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
2. Sont nommés gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Daumants Vitols, dirigeant financier et d'investissement, né le 21.10.1963 à Riga (Lettonie), résidant au 162, rue Brivibas, aptm. 75, LV 1012, Riga (Lettonie);
  - Monsieur Gunnar Leo Gunnarsson, dirigeant financier et d'investissement, né le 25.01.1966, à Reykjavik (Islande), résidant au 5, Hoffgerdi, 200, Kopagavur (Islande).

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille sept cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. BAIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 janvier 2009. Relation: EAC/2009/291. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009015611/239/406.

(090015322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Stam Re III, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 135.144.

In the year two thousand and eight, on the fifteenth day of December.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

STAM EUROPE S.A.S., a company governed by the laws of France and having its registered office at 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number 414 712 687, (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Ms Christine BOURG, private employee, residing in Luxembourg,  
by virtue of a proxy established on 15 December 2008.

The said proxy, "initialled ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder of STAM RE III, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 135.144) (the "Company"), incorporated by deed of the undersigned notary on December 12, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated February 6, 2008, number 312.

All this being declared, the appearing party holding one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, represented as stated above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken by unanimous vote the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE THOUSAND EURO (EUR 125,000.-) so as to raise it from its current amount of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE THOUSAND EURO (EUR 125,000.-) up to TWO HUNDRED AND FIFTY THOUSAND EURO (EUR 250,000.-) by the issue of FIVE THOUSAND (5,000) shares with a nominal par value of TWENTY-FIVE EURO (EUR 25.-) each having the same rights and obligations as the existing shares, to be fully paid up.

*Subscription and Payment*

The Sole Shareholder, represented as aforementioned, declares to subscribe to the FIVE THOUSAND (5,000) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash amounting to ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE THOUSAND EURO (EUR 125,000.-).

The amount of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE THOUSAND EURO (EUR 125,000.-) is as now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder resolves to amend Article 6 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at TWO HUNDRED AND FIFTY THOUSAND EURO (EUR 250,000.-), represented by TEN THOUSAND (10,000) shares with a par value of TWENTY-FIVE EURO (EUR 25.-) each."

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,500.-

There being no further business on the agenda, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French translation:**

L'an deux mille huit, le quinze décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

STAM EUROPE S.A.S., une société par action simplifiée régie selon les lois françaises et ayant son siège social au 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 414 712 687 (l'Associé Unique"),

ici représentée par Mademoiselle Christine BOURG, employée privée, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 15 décembre 2008.

La procuration signée "ne varietur" par la comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société STAM RE III, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B 135.144) (la "Société") constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 février 2008, numéro 312.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante représentée comme dit ci-avant, détenant cent pour cent (100%) du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (EUR 125.000,-), pour le porter de son montant actuel de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (EUR 125.000,-) à DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 250.000,-), par l'émission de CINQ MILLE (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à libérer entièrement.

#### *Souscription et Libération*

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire les CINQ MILLE (5.000) parts sociales nouvelles mentionnées ci-dessus, et les libérer entièrement par versement en espèces d'un montant de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (EUR 125.000,-).

Le montant de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (EUR 125.000,-) est dès à présent à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 250.000,-), représenté par DIX MILLE (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-) chacune."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ EUR 3.500.-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BOURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52484. Reçu à 0.50 % six cent vingt-cinq euros (625€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009015617/242/103.

(090015178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Vector Conseil S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 94.679.

—  
EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 décembre 2008, les décisions suivantes ont été adoptées:

1) Les administrateurs suivants ont été réélus jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010:

- M. Rémy Meneguz

- M. Werner Smets

- M. Jan Bonroy

2) La société Certifica Luxembourg S.à r.l., RC B 86.770, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes pour la même période.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015340/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08509. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Babcock Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 121.800.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 87.191.

—  
*Extract of the resolution taken by the Board of Managers on December 9<sup>th</sup>, 2008*

1. The registered office is transferred with effect on January 1<sup>st</sup>, 2009 from 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg to 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Certified true copy, on December 9<sup>th</sup>, 2008.

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

*Extrait de la résolution prise par le Conseil de Gérance en date du 9 décembre 2008*

1. Le siège social de la société est transféré avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme, le 9 décembre 2008.

BABCOCK LUXEMBOURG S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signature / Signature

B Manager / A Manager

Référence de publication: 2009015169/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03512. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**ING PFCEE Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 112.400,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.559.

—  
In the year two thousand and nine, on the sixteenth of January.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

ING PFCEE Soparfi B S. à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 120.560, hereby represented by Mrs Corinne Petit, employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given in Luxembourg on January 15, 2009.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole shareholder of "ING PFCEE Soparfi A S. à r. l.", a société à responsabilité limitée, with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of Me Martine SCHAEFFER, residing in Luxembourg on October 11, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2190 of November 23, 2006.

The capital of the company is fixed at twelve thousand and four hundred euros (12.400.- EUR) represented by one hundred and twenty-four (124) shares, with a nominal value of one hundred euro (100.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

#### *First resolution*

The appearing sole shareholder resolves to increase the corporate share capital by an amount of one hundred thousand euros (100.000.- EUR), so as to raise it from its present amount of twelve thousand and four hundred euros (12.400.- EUR) to one hundred twelve thousand and four hundred euros (112.400.- EUR), by issuing one thousand (1.000) new shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

#### *Subscription and Liberation*

The appearing sole shareholder declares to subscribe to the one thousand (1.000) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred euro (100.- EUR), so that the amount of one hundred thousand euro (100.000.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

The appearing shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at one hundred twelve thousand and four hundred euros (112.400.- EUR) represented by one thousand one hundred and twenty-four (1.124) shares of a par value of one hundred euros (100.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française**

L'an deux mille neuf, le seize janvier

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A comparu:**

ING PFCEE Soparfi B S. à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 120.560, ici représentée par Madame Corinne Petit, employé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "ING PFCEE Soparfi A S. à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par Me Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2190 du 23 novembre 2006.

Le capital social de la société est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400.- EUR) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent mille euros (100.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (12.400.- EUR) à cent douze mille quatre cents euros (112.400.- EUR), par l'émission de mille (1.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription et Libération*

Et à l'instant, les milles (1.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de cent mille euros (100.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

L'associée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent douze mille quatre cents euros (112.400.- EUR) représenté par mille cent vingt-quatre (1.124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer. Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 janvier 2009. LAC/2009/2196. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009015614/5770/91.

(090015542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**North South Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.278.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of December.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Merrill Lynch L.P. Holdings INC, ayant son siège social à 2711 Centreville Road, Wilmington - Delaware 19808, here represented by Mrs. Christine Bourg, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

being the sole shareholder of North South Holdings, S.à r.l. a société à responsabilité limitée, with registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 111.278, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on October 11, 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 228 of February 1, 2006.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company and acting in the hereabove stated capacity, requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), the sole partner decides to dissolve the Company.

### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the sole partner decides to appoint MERLIS S. à r.l., L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, as liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the Law.

The Liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the Law without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The Liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the partner in cash or in kind to his willingness.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg,

A comparu:

Merrill Lynch L.P. Holdings Inc., ayant son siège social à 2711 Centreville Road, Wilmington - Delaware 19808, ici représentée par Madame Christine Bourg, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

étant l'associé unique de North South Holdings, S.à r.l., (la "Société") une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 111.278, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 228 du 1er février 2006.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant et représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), l'associé unique décide de dissoudre la Société.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique décide de nommer MERLIS S. à r.l., L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, en qualité de liquidateur de la Société (le "Liquidateur").

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus tels que prévu aux articles 144 à 148 bis de la Loi.

Le Liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le Liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le Liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en entête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BOURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52603. Reçu douze euros (12€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009015619/242/90.

(090015142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**Euro Integrating Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 89.538.

L'an deux mille huit,  
le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de "EURO INTEGRATING SYSTEMS S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, (la "Société").

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 89 538,

constituée originellement sous la dénomination de "MICRO.COM S.à r.l." suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1693 du 27 novembre 2002.

Les statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois suivant acte dressé par le ministère du notaire soussigné daté le 02 mai 2003, lequel acte, contenant entre autre le changement de la raison sociale en celle adoptée actuellement, fut publié au Mémorial le 09 juillet 2003, sous le numéro 727 et page 34881.

L'assemblée se compose des deux (2) seuls et uniques associés, à savoir:

1.- "LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.", en abrégé "INTERCONSULT", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, représentée aux fins des présentes par:

a) Madame Carine AGOSTINI, employée privée, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

b) Monsieur Federigo Cannizzaro di Belmontino, juriste, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires de ladite société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe.

2.- Monsieur Roberto MANCIOCCHI, juriste, avec adresse professionnelle au 23 avenue de la Porte, L-2227 Luxembourg,

ici représenté par:

Madame Carine AGOSTINI, préqualifiée,

en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 30 décembre 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par tous les comparants à l'acte et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les déclarations des associés, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

*Première résolution*

Les associés décident la dissolution immédiate de la Société et prononcent sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer comme seul liquidateur de la Société:



la société "VAN CAUTER-SNAUWAERT & Co S.à r.l.", une société à responsabilité limitée avec siège social au 43 route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 52 610).

*Troisième résolution*

Les associés décident que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question. Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs personnes des pouvoirs qu'il estime appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. AGOSTINI, F. CANNIZZARO di BELMONTINO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 janvier 2009. Relation: EAC/2009/190. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009015627/239/62.

(090015614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Galante S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.984.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of December.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 96 380,

here represented by Mrs. Christine Bourg, private employee, professional residing in Luxembourg, by virtue of a proxy,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

being the sole shareholder of Galante S.à r.l. a société à responsabilité limitée, with registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 123 984, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on 5 January 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 525 of 4 April 2007.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company and acting in the hereabove stated capacity, requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), the sole partner decides to dissolve the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the sole partner decides to appoint MERLIS S. à r.l., L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, as liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the Law.

The Liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the Law without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The Liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the partner in cash or in kind to his willingness.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg,

A comparu:

Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée existant et constituée sous la loi du Grand Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-2086 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 96 380,

ici représentée par Madame Christine Bourg, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

étant l'associé unique de Galante S.à r.l., (la "Société") une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 123 984, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 5 janvier 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 525 du 4 avril 2007.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant et représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), l'associé unique décide de dissoudre la Société.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique décide de nommer MERLIS S. à r.l., L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, en qualité de liquidateur de la Société (le "Liquidateur").

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus tels que prévu aux articles 144 à 148 bis de la Loi.

Le Liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le Liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le Liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en entête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BOURG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52604. Reçu douze euros (12€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009015618/242/93.

(090015140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Platinum I Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.900.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 2008*

En date du 19 décembre 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler le mandat de Monsieur Ernst Krehan en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée
- de renouveler les mandats de Monsieur Ernst Krehan, Madame Heike Findeisen et de Monsieur Christian Mayer pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009015418/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03988. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Little Fashion Club S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 13, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 144.298.

—  
STATUTS

L'an deux mil huit, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur David Verona, agent immobilier, né le 26 août 1957 à Luxembourg, demeurant à L-7312 Steinsel, 23, rue des Champs,
- 2.- Madame Pia Haan, épouse de Monsieur David Verona, agent de voyage, née le 23 septembre 1956 à Luxembourg, demeurant à L-7312 Steinsel, 23, rue des Champs,
3. Monsieur Luc Federspiel, agent commercial, né le 26 avril 1981 à Luxembourg, demeurant à L-7312 Steinsel, 23, rue des Champs, et
4. Agence Immobilière ISK S. à r.l., société à responsabilité de droit luxembourgeois avec siège social à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame, RCS Luxembourg B numéro 120.468, ici représentée par son gérant unique Monsieur David Verona, précité.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "LITTLE FASHION CLUB S. à r.l." (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

La Société adopte les enseignes commerciales Starlight et Fairyland.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet le commerce de vêtements d'enfants et de tout ce qui s'y rattache, tant par boutique que par internet.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-), divisé en CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 8.** Les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 9.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la Société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

**Art. 16.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 17.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis, les comparants ont souscrit à l'intégralité du capital comme suit:

1.- Monsieur David Verona, précité . . . . .	30 parts sociales,
2.- Madame Pia Haan, précitée . . . . .	30 parts sociales,
3.- Monsieur Luc Federspiel, précité . . . . .	20 parts sociales,
4.- Agence Immobilière ISK S. à r.l . . . . .	20 parts sociales,
Total: . . . . .	100 parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

#### *Estimation des frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille Euros (EUR 1.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

Est nommée gérant technique pour une durée indéterminée:

Madame Pia Haan, épouse de Monsieur David Verona, précitée, agent de voyage, née le 23 septembre 1956 à Luxembourg, demeurant à L-7312 Steinsel, 23, rue des Champs.

Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

Monsieur David Verona, agent immobilier, né le 26 août 1957 à Luxembourg, demeurant à L-7312 Steinsel, 23, rue des Champs,

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant technique ou conjointe avec la signature du gérant administratif.

2.- Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante:

13, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: David Verona, Pia Haan, Luc Federspiel, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC/2008/52436. Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 janvier 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009014869/202/131.

(090014619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Meck Lock System S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 53.685.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 1996, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 180 du 10 avril 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société MECK LOCK SYSTEM S.A., qui s'est tenue le 8 octobre 2008 à Luxembourg, que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes seront renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2014:

- aux postes d'administrateurs:

\* Madame Gina WEBER TUCCI, employée privée, demeurant professionnellement au 1, Via Carlo Goldoni à I-Milano;  
\* Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg;

\* Monsieur Faride BENTEBBAL, employé privé, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

- au poste de commissaire aux comptes:

\* CF AUDIT & CONSULTING S.A., avec siège social à CH-LUGANO.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour la société MECK LOCK SYSTEM S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2009015394/687/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Aktioun-ABC, Aktioun-ABC fir Bildung a Gesondheet an Afrika, Asbl-ONG, Association sans but lucratif, (anc. Aktioun-ABC, Aktioun-ABC fir Bildung a Gesondheet am Tiers-Monde Asbl-ONG).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 157, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg F 4.500.

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Organisation, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** L'association sans but lucratif ainsi constituée porte la dénomination de "AKTIOUN-ABC FIR

BILDUNG A GESONDHEET AN AFRIKA, ASBL-ONG", en abrégé "AKTIOUN-ABC".

**Art. 2. Siège social.** Le siège est établi à Luxembourg, 157, av. Pasteur, L-2311, dans les locaux du Lycée Technique Michel-Lucius.

**Art. 3. Objet.** L'association a pour objet d'élaborer et de soutenir des projets de développement dans diverses régions d'Afrique, notamment dans les domaines de l'alphabétisation et de la santé et de tout problème d'ordre social s'y rattachant directement ou indirectement, dans l'intention d'aider les intéressés à pouvoir subvenir eux-mêmes à leurs besoins essentiels et de coopérer avec d'autres organisations à des projets d'urgence sans pour autant entraver l'exécution des projets pris en charge par l'association elle-même en régie autonome.

Le choix des projets et des partenaires d'exécution dans les diverses régions secourues se fera en collaboration avec les instances religieuses locales, de préférence chrétiennes, en signe de solidarité humaine ou d'engagement chrétien des membres de l'association.

L'association tend aussi à étudier causes et effets des problèmes réels du continent africain, primordialement des régions secourues, et à en informer ses membres et amis sympathisants par des moyens appropriés.

Par des activités de sensibilisation et d'éducation au développement, elle mettra en valeur l'intérêt au patrimoine culturel africain et aux valeurs humaines ancestrales transmises entre ethnies, dans le but de contribuer à leur sauvegarde pour les générations futures et au rapprochement entre les peuples.

L'association entend réaliser ses objectifs par la collecte des fonds nécessaires, par l'organisation de manifestations culturelles, de voyages d'études, de ventes publiques et de bazars, par l'acceptation de legs, de donations et de subventions de toute sorte, et par tout autre moyen apte à réaliser ces objets.

**Art. 10. Cotisation.** Le taux de la cotisation à payer par les membres effectifs est fixé chaque année par l'assemblée générale qui vote le budget. Nul n'est engagé au-delà du montant de sa cotisation. Le montant de celle-ci ne peut excéder 25,- (vingt-cinq) €. Aucune majoration de la cotisation au-delà de ce maximum ne pourra être décidée que dans les conditions requises pour les modifications aux statuts.

La cotisation à payer par les membres sympathisants est fixée annuellement par le conseil d'administration. Elle ne peut dépasser 25,- (vingt-cinq) €. Les membres d'honneur ne sont tenus au paiement d'aucune cotisation.

#### **Titre IV. - Budgets et Comptes sociaux**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Chaque année, à la date du 31 décembre, est arrêté le compte de l'exercice écoulé et est dressé le budget du prochain exercice.

L'un et l'autre sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du mois de juin suivant. Un mois avant la date de l'assemblée générale ordinaire, le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice sont mis à la disposition des membres, sans déplacement, au siège de l'association jusqu'au jour de l'assemblée générale ordinaire.

Ces documents auront été préalablement vérifiés par deux commissaires élus à cette fin par l'assemblée générale. L'adoption des comptes par l'assemblée générale vaut décharge pour le conseil d'administration.

#### **Titre V. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** L'association peut être dissoute en tout temps par décision de l'assemblée générale délibérant dans les conditions requises pour les modifications aux statuts. La liquidation sera faite par le conseil d'administration.

Après apurement du passif résultant des engagements pris au niveau des projets en cours, les biens restants de l'association seront dévolus à des œuvres d'entraide humanitaire dans les secteurs de l'Education et / ou de la Santé en Afrique, conformes aux critères et à l'orientation de l'AKTIOUN-ABC, d'après l'article 3 des présents statuts, et reconnues comme ONG par le MAE.

Référence de publication: 2009014900/9870/52.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09177. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

#### **Realtico International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 101.595,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.770.

- Il résulte d'un courrier daté du 17 octobre 2008 que la société JORANA ENTERPRISES S.A. a cédé les 39 parts sociales qu'elle détenait à Monsieur David NETSER, domicilié au 4, Hatamar Street, 4059 Beit Yehoshoa, Israël.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2009015201/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08573. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

#### **CDiS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 127.257.

L'an deux mille neuf, le douze janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "CDiS Luxembourg S.à r.l.", ayant son siège social à L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 19 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1232 du 21 juin 2007.

L'assemblée se compose de son seul et unique associé, à savoir:

- CDS S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, RCS Luxembourg B124.193, ici représentée par Monsieur Christian DELAUNAY, demeurant au 25, rue de la Paix, L-2312 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Ceci exposé, le comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid de sorte que la première phrase de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Luxembourg."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. DELAUNAY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 janvier 2009. Relation: LAC/2009/1194. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009015624/242/32.

(090015441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**B.T. Gen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 121.290.

Suite à une décision de l'actionnaire unique du 7 mai 2008, il est constaté qu'AACO S.à r.l. a été nommé en tant que réviseur d'entreprise pour les comptes au 31 décembre 2008.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009015214/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08558. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Sonafi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 29.901.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2009*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009015234/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05199. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---